

## NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

## COMPTE ADMINISTRATIF 2019

## BUDGET ANNEXE TRANSPORT A LA DEMANDE

(En application de l'article 107 de la loi NOTRe du 07 août 2015)

FONCTIONNEMENT

En 2019, le total des dépenses de fonctionnement s'élève à 159 534,20€ (soit un taux d'exécution de 71,87 %). Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 182 340,35 € (soit 82,15 % d'exécution) dont 166 826,00€ € de recettes rattachées correspondant à la participation 2019 de la région au déficit du service pour 41 826 € (compte 7472) et au versement transport pour 125 000 € (compte 734), institué via la délibération N°53/2019 avec un taux voté à 0,30%, applicable à compter du 1<sup>er</sup> juillet.

Cette année, la section de fonctionnement n'a pas besoin de subvention du budget principal pour s'équilibrer, elle est même excédentaire de 22 806,15 €.

DEPENSES		2019	
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé
011	Charges à caractère général	199 776,82 €	156 649,02 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	14 300,00 €	0,00 €
014	Atténuations de produits	5 000,00 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	2 885,18 €	2 885,18 €
<b>Total DEPENSES</b>		<b>221 962,00 €</b>	<b>159 534,20 €</b>
		<i>Niveau de réalisation</i>	<i>71,87 %</i>

RECETTES		2019	
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé
042	Opérations d'ordre entre sections	451,00 €	451,00 €
70	Ventes de produits, prestations de services	15 600,00 €	14 811,35 €
73	Produits issus de la fiscalité	125 000,00 €	125 000,00 €
74	Dotations, subventions et participations	80 911,00 €	42 078,00 €
<b>Total RECETTES</b>		<b>221 962,00 €</b>	<b>182 340,35 €</b>
		<i>Niveau de réalisation</i>	<i>82,15%</i>
		<i>Résultat sur l'exercice (excédent)</i>	<i>22 806,15 €</i>
		<i>Résultat antérieur reporté (excédent)</i>	<i>0,00 €</i>
		<i>Résultat cumulé (excédent)</i>	<i>22 806,15 €</i>

## INVESTISSEMENT

En investissement, les dépenses de l'année s'élèvent à 655,00 € et les recettes à 2 885,18 € soit respectivement 3,97 % et 17,47% de taux d'exécution.

La section d'investissement se solde par un excédent de 2 230,18 € et par un excédent cumulé de 15 860,82€.

DEPENSES		2019	
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé
040	Opérations d'ordre entre sections	451,00 €	451,00 €
21	Immobilisations corporelles	10 000,00 €	0,00 €
23	Immobilisations en cours	6 064,82 €	204,00 €
<b>Total DEPENSES</b>		<b>16 515,82 €</b>	<b>655,00 €</b>
<i>Niveau de réalisation</i>			<b>3,97%</b>

RECETTES		2019	
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	13 630,64 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	2 885,18 €	2 885,18 €
<b>Total RECETTES</b>		<b>16 515,82 €</b>	<b>2 885,18 €</b>
<i>Niveau de réalisation</i>			<b>17,47%</b>
<b>Résultat sur l'exercice (excédent)</b>			<b>2 230,18 €</b>
<b>Résultat antérieur reporté (excédent)</b>			<b>+ 13 630,64 €</b>
<b>Résultat cumulé (excédent)</b>			<b>+ 15 860,82 €</b>

<b>Résultat final des 2 sections de l'exercice (excédent)</b>	<b>25 036,33 €</b>
---	--------------------

<b>Résultat des 2 sections avec les reports cumulés (excédent)</b>	<b>+ 38 666,97 €</b>
--	----------------------

## COMMENTAIRES SUR LE C.A. 2019


Hériva poursuit sa mission de service public de transport de proximité et le nombre d'inscrits ne cesse de progresser puisque 148 nouveaux adhérents ont rejoint Hériva en 2019.

Hériva en quelques chiffres pour 2019 :

- 101 058 kms facturés
- 5 560 tickets TAD vendus
- 6 927 transports effectués avec une moyenne de 14,5 km par transport

Navette hôpital Nord Franche-Comté / gare TGV : nouveau service

- Ouverture du service au 1<sup>er</sup> septembre 2019
- 62 utilisations de ce nouveau service
- 37 adhésions spécifiques à la navette

Envoyé en préfecture le 16/03/2020  
Reçu en préfecture le 16/03/2020  
Affiché le   
ID : 070-247000722-20200220-010\_2020B-DE

# APPROBATION DU CA ET DU COMPTE DE GESTION 2019

Il est proposé d'approuver le compte administratif du budget annexe transport celui-ci étant conforme au compte de gestion du percepteur.

<u>DEPENSES :</u>	Section de fonctionnement :	<b>159 534,20 €</b>
	Section d'investissement :	<b>655,00 €</b>
<u>RECETTES :</u>	Section de fonctionnement :	<b>182 340,35 €</b>
	Section d'investissement :	<b>2 885,18 €</b>

## REPRISE DE RESULTATS

L'instruction comptable M43 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du Compte administratif. Ces résultats sont justifiés par :

- les états des restes à réaliser au 31 décembre,
- les rattachements de fonctionnement 2019
- une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget produits et visés par le comptable.

Il est donc proposé au conseil communautaire d'affecter les résultats comme suit :

	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Résultat cumulé
<b>Fonctionnement</b>	0,00 €	+ 22 806,15 €	+ 22 806,15 €
<b>Investissement</b>	+ 13 630,64 €	+ 2 230,18 €	15 860,82 €

AFFECTATION DE RESULTATS - BUDGET TRANSPORT	
Résultat de fonctionnement à affecter en 2020	+ 22 806,15 €
Solde d'investissement (excédent)	15 860,82 €
Solde des restes à réaliser d'investissement (Recettes – dépenses)	0,00 €
Excédent de financement en investissement (Excédent d'investissement – Restes à réaliser)	15 860,82 €
<b>AFFECTATIONS définitives et augmentations de crédits</b>	
1. Affectation au R/1068	0,00 €
2. Report en fonctionnement au R/002	22 806,15 €
3. Report en investissement au R/001	15 860,82 €

Envoyé en préfecture le 16/03/2020

Reçu en préfecture le 16/03/2020

Affiché le



ID : 070-247000722-20200220-010\_2020B-DE